

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

L'an deux mil vingt-six le : **20 octobre à 18h30**

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 13 octobre 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Gaith DEGAÏCHIA ; Marie-Christine CELLIER ; Francis CHAUTARD ; Cyril ALMÉRY ; Anaïs GAUTHIER ; Julien VALLET ; Didier GALLARD ; Jordane LESIEUR ; Lionel LEGRAND ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Mme Chloé PEREIRA procuration M. Gaith DEGAÏCHIA ; Mme Léa CHAPELON procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA

Absents :

Secrétaire : M. Gaith DEGAÏCHIA

Délibération 44-2026

Objet : Tarif des repas de la cantine municipale

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'AGIC a décidé d'augmenter le ticket de cantine à 4.80 euros le repas pour l'année scolaire 2026/2027.

Monsieur le Maire propose d'augmenter à compter du 20 octobre 2026, le ticket de la cantine qui est de 4.05 euros à 4.20 euros.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- **Accepte** de passer à compter du 20 octobre 2026, le ticket de la cantine de 4.05 euros à 4.20 euros, les 0.60 euros restant sur le ticket seront pris en charge par la Municipalité.

12 Pour et 3 Abst (Cathie MOREL ; Cyril ALMÉRY ; Francis CHAUTARD)

Le 20 /10/2026

Le Maire, Laurent BARBALAT



Le 20 /10/2026

Le secrétaire, Gaith DEGAÏCHIA

A signature in blue ink, likely belonging to Gaith Degaihia, the Secretary.